

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
États financiers
au 31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Rapport de la direction	4
États financiers	
Revenus et dépenses	5 - 6
Évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 22
Annexes	23 - 91



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
1000, rue Germain
Val-d'Or (Québec) J9P 5T6

T 819 825-6226

Au Chef et Conseillers
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conseil des Anicinapek de Kitcisakik, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conseil des Anicinapek de Kitcisakik au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Val-d'Or
Le 18 juillet 2018

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ci-joints du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

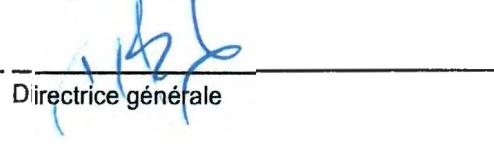
La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la direction et les membres du conseil d'administration assument ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers.

Le Conseil rencontre périodiquement la direction et les membres du conseil d'administration ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., effectue un audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et exprime son opinion sur les états financiers. L'auditeur indépendant a pleinement et librement accès à la direction et aux membres du conseil d'administration du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik et les rencontrent lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik :



Membre du conseil

Directrice générale

Le 18 juillet 2018

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Revenus		
Services aux Autochtones Canada (SAC)		
Entente de transferts financiers	3 492 266	3 395 410
Contributions	402 602	302 396
Paiements de contribution fixes	660 477	143 418
Paiements de contribution souples		45 371
Secrétariat aux affaires autochtones	1 183 726	157 104
Santé Canada		
Entente	1 182 369	1 226 925
Remboursements et recouvrements		(51)
Conseil en Éducation des Premières Nations	858 655	871 213
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)		
Entente	441 718	716 221
D.R.H.A.K.	355 763	135 333
C.S.S.S.P.N.Q.L.	254 507	216 359
Gouvernement provincial		
Entente	212 324	280 228
Gouvernement fédéral		
Entente	210 751	132 004
Régional / Local autres	26 064	44 647
Revenus de contrats et services des secteurs de la communauté	304 182	325 738
Frais communautaires	149 906	149 699
Revenus de donateurs	24 149	18 569
Revenus de garderie	9 741	
Intérêts et frais d'administration	51 373	18 750
Remboursements - Commission de crédit	38 005	19 995
Intérêts - Fonds affecté en fiducie	448	384
Revenus d'aide à l'emploi	7 500	7 893
Revenus d'inscription	3 798	2 514
Autres revenus	53 907	53 875
	9 924 231	8 263 995
Revenus reportés de l'année précédente	1 518 709	1 125 331
Revenus reportés à l'année suivante	(2 038 987)	(1 518 709)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 369 973)	(48 018)
	8 033 980	7 822 599

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Dépenses		
Salaires et charges sociales	3 625 615	3 458 614
Rémunération du chef et des conseillers	93 548	95 967
Activités récréatives et culturelles	77 854	90 328
Activités scolaires et pédagogiques	48 445	19 942
Assurances	54 087	58 561
Énergie et carburant	278 846	247 884
Contrats	1 293 552	1 305 897
Entretien et réparations	150 215	146 689
Entretien et réparations du matériel roulant	131 796	189 885
Charges locatives	108 135	99 450
Frais de formation	103 628	94 696
Allocation de formation	53 426	37 950
Frais de scolarité	193 413	306 940
Transport scolaire	46 494	36 710
Pensions et allocations pour étudiants	35 295	41 735
Frais de voyages et de déplacements	193 065	188 680
Frais de transport contractuel SSNA	6 758	9 825
Honoraires professionnels	102 403	97 752
Matériel et fournitures	250 946	225 124
Matériel médical	40 860	30 339
Matériel scolaire	5 597	9 302
Collations	53 978	40 900
Aide sociale - Besoins fondamentaux	261 795	248 600
Aide sociale - Emploi	12 092	11 008
Aide sociale - Besoins particuliers	2 758	4 328
Frais de poste et de transport	14 426	11 750
Commission de crédit	50 230	33 088
Publicité et promotion	30 066	2 734
Réunions	5 573	13 212
Taxes, licences et permis	15 444	13 315
Frais de membres - Inscriptions	18 440	21 841
Télécommunications	53 842	51 441
Frais d'administration	30 322	
Ajustement des dépenses refacturées des années antérieures	(25 119)	(25 114)
Mauvaises créances	21 858	
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	26 542	19 775
Amortissement des immobilisations corporelles	532 327	471 648
Amortissement des droits d'usage	4 090	4 305
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(297 269)	(251 314)
	7 705 373	7 463 787
Excédent des revenus sur les dépenses	328 607	358 812

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Évolution des soldes de fonds et variation des actifs financiers nets
(dette nette)

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

SOLDES DE FONDS

					2018	2017
	Fonds d'immobi- sations corporelles	Fonds d'administra- tion	Fonds de réserve	Total		Total
	\$	\$	\$	\$		\$
Solde au début	21 108	2 747 851	112 838	689 558	3 571 355	3 212 543
Excédent des revenus sur les dépenses	448	265 690	(188 213)	250 682	328 607	358 812
Investis en immobilisations corporelles	323 117	(323 117)			-	-
Solde à la fin	<u>21 556</u>	<u>3 336 658</u>	<u>(398 492)</u>	<u>940 240</u>	<u>3 899 962</u>	<u>3 571 355</u>

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Évolution des soldes de fonds et variation des actifs financiers nets
(dettes nette)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)

					2018	2017
	Fonds affecté en fiducie	Fonds d'immobilisations corporelles	Fonds d'administration	Fonds de réserve	Total	Total
Excédent des revenus sur les dépenses	448	265 690	(188 213)	250 682	328 607	358 812
Immobilisations corporelles						
Amortissement des immobilisations corporelles		532 327			532 327	471 648
Amortissement des droits d'usage		4 090			4 090	4 305
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		26 542			26 542	19 775
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 707 089)			(1 707 089)	(366 051)
Cession d'immobilisations corporelles		14 000			14 000	3 000
	<u>448</u>	<u>(864 440)</u>	<u>(188 213)</u>	<u>250 682</u>	<u>(801 523)</u>	<u>491 489</u>
Variation des actifs non financiers						
Frais payés d'avance			(19 479)		(19 479)	(23 504)
Variation d'actifs assujettis à des restrictions	<u>(448)</u>	<u>-</u>	<u>(19 479)</u>	<u>-</u>	<u>(448)</u>	<u>(384)</u>
	<u>(448)</u>	<u>-</u>	<u>(19 479)</u>	<u>-</u>	<u>(19 927)</u>	<u>(23 888)</u>
Variation des actifs financiers nets (dettes nette)	-	(864 440)	(207 692)	250 682	(821 450)	467 601
Actifs financiers nets (dettes nette) au début	-	(3 432 648)	2 074 079	689 558	(669 011)	(1 136 612)
Actifs financiers nets (dettes nette) à la fin	-	(4 297 088)	1 866 387	940 240	(1 490 461)	(669 011)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	328 607	358 812
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	532 327	471 648
Amortissement des droits d'usage	4 090	4 305
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(297 269)	(251 314)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	26 542	19 775
Intérêts - Fonds affectés en fiducie	(448)	(384)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(662 817)</u>	686 847
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(68 968)</u>	1 289 689
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 707 090)	(366 051)
Cession d'immobilisations corporelles	14 000	3 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>1 369 972</u>	48 019
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(323 118)</u>	(315 032)
Augmentation (diminution) de l'encaisse		
Encaisse au début	<u>2 386 730</u>	1 412 073
Encaisse à la fin	<u>1 994 644</u>	2 386 730

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Situation financière
au 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Court terme		
Encaisse	1 994 644	2 386 730
Comptes clients et autres créances (note 4)	<u>2 701 551</u>	1 328 593
	<u>4 696 195</u>	<u>3 715 323</u>
PASSIFS		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 9)	940 579	731 236
Revenus reportés (note 10)	<u>2 038 987</u>	1 518 709
	<u>2 979 566</u>	<u>2 249 945</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	<u>3 207 092</u>	2 134 389
	<u>6 186 658</u>	4 384 334
DETTE NETTE	<u>(1 490 463)</u>	<u>(669 011)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS ET ACTIFS ASSUJETTIS À DES RESTRICTIONS		
Encaisse assujettie à des restrictions - Fiducie	21 556	21 108
Frais payés d'avance	42 984	23 504
Placements (note 5)	308 306	308 306
Immobilisations corporelles (note 6)	4 939 867	3 805 646
Droits d'usage (note 7)	<u>77 712</u>	81 802
	<u>5 390 425</u>	4 240 366
	<u>3 899 962</u>	3 571 355
SOLDES DE FONDS		
Fonds affecté en fiducie	21 556	21 108
Fonds d'immobilisations corporelles	3 336 658	2 747 851
Fonds d'administration	<u>(398 492)</u>	112 838
Fonds de réserve	<u>940 240</u>	689 558
	<u>3 899 962</u>	<u>3 571 355</u>
	<u>3 899 962</u>	<u>3 571 355</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Membre du conseil

Directrice générale

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Conseil de bande est une entité légale telle que définie dans la Loi sur les indiens. Un Conseil de bande est considéré comme un gouvernement local composé d'un chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la bande pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement. Le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik est composé d'un chef, d'un vice-chef ainsi que de trois conseillers.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Selon l'entente avec « Services aux Autochtones Canada » (SAC), les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Participation dans des entités apparentées

La participation dans les entités apparentées est comptabilisée au coût d'acquisition.

Dépréciation de la participation dans des entités apparentées

À la fin de chaque exercice, l'organisme détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a lieu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a eu lieu.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du fonds approprié.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et les produits d'intérêts non affectés lorsqu'ils sont gagnés.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Les règles de la comptabilité par fonds ont servi à la préparation de ces états financiers. Les ressources sont regroupées dans des fonds correspondant à des activités ou objectifs spécifiques. L'organisme utilise quatre catégories de fonds: le fonds d'administration, le fonds de réserve, le fonds d'immobilisations corporelles et le fonds en fiducie.

- Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion;
- Le fonds de réserve présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration;
- Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles;
- Le fonds affecté en fiducie est composé de fonds détenus en fiducie (capital et intérêts) auprès du SAC.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent:

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

	Taux
Bâtiments	5 %
Système sanitaire	15 à 20 %
Matériel roulant	30 %
Équipements	20 %
Équipement informatique	30 %
Droits d'usage	5 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des revenus et dépenses.

3 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit la majeure partie de ses revenus conformément à une entente de financement avec les Services aux Autochtones Canada (SAC).

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2018	2017
	\$	\$
Comptes clients	51 100	65 963
Apports à recevoir		
Services aux Autochtones Canada	228 962	158 586
Secrétariat aux Affaires Autochtones	1 183 726	157 104
Autres apports à recevoir	451 024	533 481
Avance à une société apparentée, sans intérêt	645 267	343 074
Taxes à la consommation à recevoir	141 471	70 385
	2 701 550	1 328 593

5 - PLACEMENTS

	2018	2017
	\$	\$
Parts privilégiées - Coopérative de Solidarité Wenicec (10 parts)	10 000	10 000
Parts - Projet Nadagam (35 %)	298 306	298 306
	308 306	308 306

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018	
	Valeur comptable nette	
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Bâtiments	4 284 875	1 177 569
Système sanitaire	1 168 594	742 953
Matériel roulant	1 273 776	625 645
Équipements	1 218 312	664 395
Équipement informatique	384 657	179 785
	8 330 214	3 390 347
	4 939 867	

	2017	
	Valeur comptable nette	
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Bâtiments	3 269 189	1 040 755
Système sanitaire	1 168 594	666 784
Matériel roulant	1 094 388	632 903
Équipements	1 101 236	563 386
Équipement informatique	219 184	143 117
	6 852 591	3 046 945
	3 805 646	

7 - DROITS D'USAGE

	2018	2017
	\$	\$
Droits d'usage	129 793	129 793
Amortissement des droits d'usage	(52 081)	(47 991)
	77 712	81 802

En 2008, l'organisme a contribué à la construction du CPE Misipison pour un montant total de 129 793 \$. Cette contribution permet à l'organisme d'utiliser 12,75 % de la superficie du bâtiment pour la pré-maternelle (K4).

8 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 250 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,25 % (4,7 %, 3,95 % au 31 mars 2017). Les créances, jusqu'à concurrence de 265 000 \$, sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	740 994	532 932
Salaires et charges sociales à payer	199 585	198 304
	940 579	731 236

10 - REVENUS REPORTÉS

	2018	2017
	\$	\$
Ecole Mikizicec # 2760	247 323	229 084
Gestion et soutien - services de santé communautaire # 3000	157 897	79 726
Planification et gestion de la Santé # 3080		37 000
Projet touristique communautaire # 9113	27 486	18 746
Projet Kinomasi Mikwan jeune coop - Persévérence scolaire des jeunes autochtones # 9114	8 637	36 179
Maison des jeunes # 2805	15 972	9 305
Paniers de noël # 2806	6 000	15 000
Administration - Soutien aux gouvernements indiens # 2767	403 295	363 439
Projet Nadagam # 2768-1	149 217	113 482
Programme de loisirs membres de la communauté # 2550	24 856	29 295
Terrain multi-sport communautaire # 9106		127 553
Construction toiture patinoire existante # 2517		153 530
Immobilisation et travaux publics # 2765	303 820	185 113
Déneigement chemin d'accès Bourque # 2766	42 910	59 467
Bois de Chauffage Remplacement poêles à bois # 9038	44 924	3 218
Projet d'entrevues - Anishnabek Otakiwan # 9064		1 552
Projet Adjijimoc # 9069	23 359	57 020
Activités Communautaire / Jeux Annuels # 2555	567	
Politique / Soutien aux gouvernements indiens # 2770	80 000	
Consultation foresterie # 9067	310 000	
Centre Savoir Être Savoir Faire Salle Communautaire # 9085	180 000	
Soutien Global Étudiants Post Secondaire # 2761-1	12 724	
	2 038 987	1 518 709

Au 31 mars 2018, un montant de 707 115 \$ (548 553 \$ au 31 mars 2017) est en lien avec des programmes qui comportent des sources de revenus provenant des Services aux Autochtones Canada (SAC). Ces revenus reportés ne proviennent pas du SAC, mais plutôt des frais d'administration.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	2 134 389	2 337 685
Encaissements	1 369 973	48 018
Amortissement des apports reportés	<u>(297 269)</u>	<u>(251 314)</u>
Solde à la fin	<u>3 207 093</u>	<u>2 134 389</u>

12 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

	2018	2017
	\$	\$
Revenus selon les états financiers (page 5) :		
Entente de transferts financiers	3 492 266	3 395 410
Contributions	402 602	302 396
Paiements de contribution fixes	660 477	143 418
Paiements de contribution souples	<u>45 371</u>	<u>45 371</u>
	<u>4 555 345</u>	<u>3 886 595</u>
Revenus répartis aux projets suivants :		

Augmentation des salaires des enseignants # 2107	1 219	1 219
Formule pour les services d'enseignement # 2280	25 448	25 051
Ententes sur les frais de scolarité - éducation # 2290	617 965	608 334
Services auxiliaires # 2291	18 958	18 663
Service d'hébergement des élèves # 2312	835 834	822 808
Service de transport - Éducation # 2313	82 692	81 403
Aide financière - allocation # 2314	12 134	11 945
Orientation et conseils - Éducation # 2315	35 043	34 497
Aide et conseils - éducation # 2316	154 227	151 823
Immobilisation école Mikizicec / Infrastructure d'enseignement # 2318	119 175	117 318
Évaluation quinquennale des services éducatifs de la communauté de Kitcisakik # 2466		75 000
Location d'immobilisations pour fins d'éducation # 2542	42 833	42 165
Éducation post-secondaire # 2761	73 102	71 963
Soutien global étudiants post-secondaire # 2761-1	63 714	
Violence familiale / Projets de prévention # 2430	46 733	45 371
Développement des services 1ère ligne / Plan d'action économique du Canada # 2775	276 715	
Accompagnement 1ère ligne / Plan d'action économique du Canada (PAEC) # 2776	5 000	
Famille répits 1ère ligne / Plan d'action économique du Canada (PAEC) # 2777	5 000	
Activités culturelles et communautaires 1ère ligne / Plan d'action économique du Canada (PAEC) # 2778	10 000	
Maintien à domicile / Services de support social # 3037	135 870	133 753
Programme de développement économique des collectivités # 2768	87 560	86 195
Administration de l'inscription des indiens # 2057	3 615	3 559
Assistance sociale / Aide au revenu # 2762	638 116	628 172
Maison des jeunes # 2805	47 216	46 481
Frais d'administration des régimes de pension et contributions d'employeurs # 2121	1 600	1 600
Avantages sociaux des employés # 2632	114 189	112 263
Administration / Soutien aux gouvernements indiens # 2767	363 289	355 971
Programme de développement professionnel et institutionnel # 3085	25 000	60 000
Technologie # 9055	90 067	
Rampe d'accès handicapés # 2492		43 560
Aqueduc et égoût - Fonctionnement et entretien # 2515	60 935	56 629
Relocalisation du CSEF # 2516		21 000
Formation NTKN menuiserie Infrastructure & Capacité # 2520	34 500	

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

12 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Fonctionnement et entretien de la génératrice # 2556	34 616	34 077
Projets SRCB - Département immobilisations, travaux publics # 2763	92 658	
Immobilisations et travaux publics # 2765	109 749	72 425
Désinfection des bâtiments # 4215		56 350
Bois de Chauffage Remplacement poêles à bois #9038		67 000
Initiative gestion matières résiduelles P-N Achat camion de collecte et équipement # 9112	290 573	
	4 555 345	3 886 595

Au 31 mars 2018, un montant de 707 115 \$ a été reporté à l'année suivante (voir note 10).

13 - GARANTIE

L'organisme garantit un prêt d'une société apparentée d'un solde de 103 125 \$ au 31 mars 2018 et n'a exigé aucune contrepartie en échange de cette responsabilité. Selon les termes de l'entente, l'organisme devra, jusqu'en janvier 2019, être prête à acquitter les obligations de la société apparentée en matière de remboursement du prêt si cette dernière n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir régler aux termes de l'entente est de 103 125 \$. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que cette garantie soit exercée et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.

14 - PASSIF AU TITRE DE SITES CONTAMINÉS

L'organisme peut avoir des sites contaminés non listés sur son territoire. Cependant, comme la responsabilité liée à la restauration, sujette aux lois applicables et à la réglementation, n'a pas encore été déterminée pour ces sites contaminés potentiels, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers.

Si la responsabilité liée à la restauration de l'organisme est déterminée dans le futur et que le montant du passif connexe peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, ce dernier serait comptabilisé contre les résultats, déduction faite des recouvrements provenant d'autres autorités gouvernementales et ce, dans l'année d'une telle détermination.

15 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

15 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les apports à recevoir et l'avance à une société apparentée, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des comptes clients, les apports à recevoir et l'avance à une société apparentée est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	2018	2017
	\$	\$
Comptes clients	51 100	65 963
Apports à recevoir	1 863 712	849 171
Avances à une société apparentée	645 267	343 074
	2 560 079	1 258 208

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2018 et 2017 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'exploitation :

- Risque de taux d'intérêt :

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

15 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

16 - BUDGET

Les données budgétaires présentées pour les projets sont celles qui étaient disponibles.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

17 - INFORMATION SECTORIELLE

	Éducation		Santé	
	Budget 2018	2018	Budget 2018	2018
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts	2 152 636	2 082 344	1 557 985	1 591 395
Gouvernement provincial				
Transferts		(500)	441 718	441 718
Apports afférents aux immobilisations corporelles		229 084	116 726	116 726
Revenus reportés de l'année précédente		(260 047)		
Revenus reportés à l'année suivante			(157 897)	
Autres revenus	1 041 351	1 187 395	60 000	84 061
	3 193 987	3 238 276	2 176 429	2 076 003
Dépenses				
Salaires et charges sociales	1 548 280	1 555 464	1 021 461	1 024 562
Autres dépenses	1 264 192	1 244 463	1 038 804	893 368
	2 812 472	2 799 927	2 060 265	1 917 930
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts	381 515	438 349	116 164	158 073
Transferts aux immobilisations corporelles	(855 571)	(177 444)	(13 066)	(12 687)
Autres transferts	474 056	(260 905)	(103 098)	(102 798)
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	-	-	42 588
	Développement économique		Développement social	
	Budget 2018	2018	Budget 2018	2018
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts	87 560	87 560	688 947	688 947
Gouvernement provincial				
Transferts			2 780	2 780
Apports afférents aux immobilisations corporelles		54 925	24 305	24 305
Revenus reportés de l'année précédente		(36 125)	(186 000)	(201 972)
Revenus reportés à l'année suivante		117 328	56 974	61 915
Autres revenus	87 560	223 688	587 006	575 975
Dépenses				
Salaires et charges sociales	55 065	157 755	210 985	190 081
Autres dépenses	34 027	65 230	554 825	563 263
	89 092	222 985	765 810	753 344
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts	(1 532)	703	(178 804)	(177 369)
Transferts aux immobilisations corporelles		(2 235)	(10 000)	(11 435)
Autres transferts	1 532	1 532	188 804	188 804
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	-	-	-

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

17 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Administration des bandes		Secteur communautaire	
	Budget 2018	2018	Budget 2018	2018
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts	608 372	607 426		
Gouvernement provincial				
Transferts	53 729	89 464		
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(139 755)		
Revenus reportés de l'année précédente	363 440	476 921	127 553	156 848
Revenus reportés à l'année suivante	(80 000)	(632 511)		(25 421)
Autres revenus	725 283	928 523	100	57 628
	1 670 824	1 330 068	127 653	189 055
Dépenses				
Salaires et charges sociales	736 294	577 738	1 951	1 953
Autres dépenses	458 463	658 094	128 774	204 121
	1 194 757	1 235 832	130 725	206 074
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts	476 067	94 236	(3 072)	(17 019)
Transferts aux immobilisations corporelles	(148 330)	(21 920)		(3 000)
Autres transferts	(177 737)	(109 415)	3 072	20 019
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	150 000	(37 099)	-	-
 Immobilisations - Travaux publics				
	Budget 2018	2018	Budget 2018	2018
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts	684 740	1 330 501		
Gouvernement provincial				
Transferts	719 456	209 456	274 850	584 850
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(1 230 218)		
Revenus reportés de l'année précédente	329 867	398 110	4 770	61 790
Revenus reportés à l'année suivante		(346 730)		(378 283)
Autres revenus	193 350	207 550	90 825	129 363
	1 927 413	568 669	370 445	397 720
Dépenses				
Salaires et charges sociales	266 352	168 448	190 416	188 489
Autres dépenses	564 205	574 352	194 394	203 466
	830 557	742 800	384 810	391 955
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts	1 096 856	(174 131)	(14 365)	5 765
Transferts aux immobilisations corporelles	(1 274 323)	(92 498)	(2 000)	(1 899)
Autres transferts	267 467	266 629	52 206	(3 866)
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	90 000	-	35 841	-

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

17 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	TOTAL	
	Budget 2018	2018
	\$	\$
Revenus		
Gouvernement fédéral		
Transferts	5 780 240	6 388 173
Gouvernement provincial		
Transferts	1 492 533	1 327 768
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(1 369 973)
Revenus reportés de l'année précédente	966 661	1 518 709
Revenus reportés à l'année suivante	(266 000)	(2 038 986)
Autres revenus	2 167 883	2 773 763
	<u>10 141 317</u>	<u>8 599 454</u>
Dépenses		
Salaires et charges sociales	4 030 804	3 864 490
Autres dépenses	4 237 684	4 406 357
	<u>8 268 488</u>	<u>8 270 847</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts	1 872 829	328 607
Transferts aux immobilisations corporelles	(2 303 290)	(323 118)
Autres transferts	706 302	
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	275 841	5 489